

Fiche Technique Santé-Sécurité de Praxair

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Mélanges BAR avec NO	Appellation commerciale : Mélanges BAR avec NO
Usage du produit : Nombreux	
Nom chimique : Mélanges BAR avec NO	Synonymes : Sans objet
Formule chimique : Sans objet	Famille chimique : Sans objet
N° de téléphone : Urgence : * 1 800 363-0042	Fournisseur /Fabricant : Praxair Canada Inc. 1, City Centre Drive Bureau 1200 Mississauga (ON) L5B 1M2 N° de téléphone : (905) 803-1600 N° de télécopieur : (905) 803-1682

* Veuillez appeler le numéro d'urgence en service 24 heures sur 24 uniquement dans le cas d'un incendie, d'une exposition ou d'un accident mettant en cause ce produit. Pour obtenir des renseignements généraux, contactez le représentant des ventes du fournisseur ou de Praxair.

2. Composition et renseignements sur les ingrédients

INGRÉDIENTS	% (VOL)	Numéro de CAS	LD ₅₀ (Espèces & voies)	LC ₅₀ (Rat, 4 h)	TLV-TWA (ACGIH)
Oxyde nitrique	0,03 - 0,32	10102-43-9	Non disponible.	58 ppm	25 ppm
Monoxyde de carbone	0,001 - 8	630-08-0	Non disponible.	1 880 ppm	25 ppm
Dioxyde de carbone	0,001 - 14	124-38-9	Non disponible.	Non disponible.	5 000 ppm
Propane	0,001 - 0,32	74-98-6	Non disponible.	Non disponible.	1 000 ppm
Dioxyde d'azote (tétraoxyde de diazote)	0,001 - 0,003	10102-44-0	Non disponible.	58 ppm	3 ppm
Azote	77,4 – 99,999	7727-37-9	Non disponible.	Non disponible.	Asphyxiant simple

3. Identification des risques

Vue d'ensemble des urgences

DANGER! Gaz haute pression. Peut provoquer une suffocation rapide. Peut causer des vertiges et la somnolence. Les secouristes peuvent être tenus d'utiliser un appareil respiratoire autonome.

VOIES D'EXPOSITION : Inhalation.

EFFETS D'UNE SUREXPOSITION SIMPLE (AIGÜE) :

INHALATION :

Ce mélange est un asphyxiant dont les effets sont dus au manque d'oxygène, lequel peut être mortel. Les effets sont dus au manque d'oxygène, lequel peut être mortel. Le manque d'oxygène peut causer la mort. Selon la concentration et la durée de l'exposition, le composant oxyde nitrique (NO), qui se transforme rapidement en dioxyde d'azote dans l'air, peut irriter les muqueuses, les sinus, le pharynx et les bronches, causant douleur, céphalée, cyanose, irrégularité respiratoire, suffocation, étourdissements et, possiblement, œdème pulmonaire (liquide dans les poumons). Souvent, l'exposition ne provoque pas de symptômes pulmonaires, et ceux-ci apparaissent de 5 à 72 heures plus tard. De plus, selon la concentration et la durée de l'exposition, le composant monoxyde de carbone (CO) peut causer: pâleur, cyanose, nausées, hallucinations, confusion,

angine et convulsions. En cas d'intoxication confirmée au CO, la surface des muqueuses sera rouge vif (cerise). Le composant dioxyde de carbone (CO₂), actif sur le plan physiologique, modifie la circulation sanguine et la respiration. Des concentrations modérées peuvent causer: céphalée, somnolence, étourdissements, picotement du nez et de la gorge, excitation, accélération des rythmes respiratoire et cardiaque, salivation excessive, vomissement et perte de conscience.

CONTACT AVEC LA PEAU : Le composant NO est un irritant puissant susceptible de causer des brûlures.

ABSORPTION CUTANÉE : Les renseignements disponibles ne montrent aucune évidence d'effets nocifs.

INGESTION : Voie d'exposition très peu probable. Ce produit est un gaz à température et pression normales.

CONTACT AVEC LES YEUX: Le composant NO peut causer une conjonctivite grave: rougeur prononcée et enflure de la conjonctive. Peut causer des lésions à la cornée, avec opacification.

EFFETS DE LA SUREXPOSITION RÉPÉTÉE (CHRONIQUE) :

Une hypoxie répétée causée par le CO provoque graduellement des lésions au système nerveux central, une perte de sensation des doigts, une mémoire affaiblie et une détérioration de l'état mental. Une exposition chronique entraîne le développement de l'athérosclérose. L'inflammation répétée causée par le composant NO peut provoquer la bronchite ou l'emphysème. L'exposition répétée de la peau peut provoquer une dermatite à effet cumulatif.

AUTRES EFFETS D'UNE SUREXPOSITION :

Les autres effets de l'exposition au CO incluent des effets nocifs sur l'embryon, une déficience des fonctions cardiovasculaires, un oedème pulmonaire, des lésions de nature neuropsychiatrique, l'amnésie, des lésions permanentes du système nerveux central ainsi qu'un oedème cérébral avec lésions permanentes au cerveau. Une démyélinisation ultérieure fatale est une complication rare, mais possible. Inhalé, le composant CO peut aggraver l'asthme et la maladie pulmonaire fibrogène ou inflammatoire. Les propriétés irritantes du NO peuvent aggraver la dermatite.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR UNE SUREXPOSITION :

L'hypoxie due à la carboxyhémoglobine provoquée par le CO peut aggraver l'insuffisance coronarienne ou cérébrale.

DONNÉES DE LABORATOIRE SIGNIFICATIVES SUR LES DANGERS POSSIBLES POUR LA SANTÉ HUMAINE :

Non disponible – mélange non testé.

CANCÉROGÉNÉCITÉ :

Non considéré comme cancérogène par l'OSHA, le NTP et le CIRC.

4. Premiers soins

INHALATION :

Transporter la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficulté respiratoire, on peut administrer de l'oxygène. Appeler un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU :

Laver avec du savon et de l'eau. Appeler immédiatement un médecin si les symptômes persistent.

INGESTION :

Voie d'exposition très peu probable. Ce produit est un gaz à température et pression normales.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer immédiatement les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes. Maintenir les paupières ouvertes et éloignées de l'œil afin de s'assurer que toute la surface de l'œil est bien rincée. Consulter immédiatement un médecin, un ophtalmologiste de préférence.

NOTES AU MÉDECIN :

En cas de surexposition, garder le patient sous observation médicale pendant au moins 72 heures pour déceler l'apparition possible d'un œdème pulmonaire de 2 à 6 semaines après la première manifestation. Les risques présentés par le composant oxyde nitrique (NO) sont principalement dus à ses propriétés extrêmement irritantes et corrosives pour la peau et les muqueuses. L'angine et la dépression du segment ST de l'électrocardiogramme indiquent une hypoxie du myocarde causée par le composant monoxyde de carbone (CO). L'exposition à une concentration élevée de CO peut entraîner un œdème cérébral. Dans les cas sévères, l'oxygénothérapie hyperbare peut être bénéfique. Les personnes surexposées au CO de manière répétée peuvent présenter le signe de Romberg. Il n'existe pas d'antidote particulier. Le traitement devrait être orienté vers le contrôle des symptômes et les conditions cliniques.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

INFLAMMABLE : Non

SI OUI, DANS QUELLES CONDITIONS ? Sans objet.

POINT D'ÉCLAIR : Sans objet.
(Méthode d'essai)

TEMPÉRATURE D'AUTOINFLAMMATION : Sans objet.

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR , % en volume :

SEUIL MINIMAL : Sans objet.

SEUIL MAXIMAL : Sans objet.

MOYENS D'EXTINCTION :

Ce mélange ne peut pas s'enflammer. Utiliser les moyens appropriés pour les incendies des environs.

TECHNIQUES PARTICULIÈRES DE L'EXTINCTION :

DANGER! Évacuer immédiatement tout le personnel de la zone dangereuse. Refroidir immédiatement les contenants par pulvérisation abondante d'eau, du plus loin possible, et retirer les contenants de la zone d'incendie si cela ne présente aucun danger. Les secouristes peuvent être tenus d'utiliser un appareil respiratoire autonome. Si les bouteilles fuient, réduire les vapeurs avec de l'eau pulvérisée ou en brouillard. Arrêter la fuite s'il n'y a pas de danger. Retirer les contenants de la zone d'incendie si cela ne présente aucun danger.

RISQUES PARTICULIERS EN CAS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION :

Le contenant peut exploser sous l'effet de la chaleur de l'incendie. Aucune part ie du contenant ne doit être exposée à une température supérieure à 52 °C. Les bouteilles sont pourvues de soupapes de sûreté (à l'exception de certaines bouteilles suivant la réglementation du TMV) (à l'exception de certaines bouteilles suivant la réglementation du TMV).

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX :

Aucun.

SENSIBILITÉ AUX CHOCS :

Éviter de heurter les contenants.

SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES D'ÉLECTRICITÉ STATIQUE :

Aucun.

6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉGAGEMENT OU DE DÉVERSEMENT :

DANGER! Évacuer immédiatement tout le personnel de la zone dangereuse. Porter des appareils respiratoires autonomes et des vêtements de protection. Le contact avec un matériau combustible peut provoquer un incendie ou une explosion. Une inversion de débit peut provoquer une rupture de la bouteille. Réduire les vapeurs avec de l'eau pulvérisée ou en brouillard. Arrêter la fuite s'il n'y a pas de danger. Aérer l'endroit où se trouve la fuite ou transporter le contenant qui fuit dans un endroit bien aéré. Des vapeurs toxiques et corrosives peuvent se propager à partir de la fuite. Vérifier l'atmosphère à l'aide d'un dispositif approprié avant d'entrer dans le secteur, particulièrement dans les espaces clos.

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS :

Empêcher les résidus de contaminer les environs. Tenir le personnel éloigné. Se débarrasser de tout produit, résidu, contenant jetable ou revêtement selon les exigences environnementales et conformément aux lois fédérales, provinciales et locales. Au besoin, appeler votre fournisseur local pour obtenir de l'aide.

7. Manutention et entreposage

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR L'ENTREPOSAGE :

Entreposer et utiliser le produit en assurant une ventilation adéquate. Entreposer les bouteilles à la verticale en les empêchant de tomber ou d'être frappées. Visser fermement à la main le capuchon protecteur du robinet. Entreposer les bouteilles dans un endroit où la température n'est pas supérieure à 52 °C. Entreposer les bouteilles vides et les bouteilles pleines séparément. Pour empêcher l'entreposage de bouteilles pleines pendant une période prolongée, recourir à un système de gestion des stocks «premier arrivé, premier sorti».

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR LA MANUTENTION :

Protéger les bouteilles contre tout dommage. Utiliser un diable approprié pour déplacer les bouteilles; ne pas traîner, faire rouler, faire glisser ni laisser tomber les bouteilles. Ne jamais tenter de soulever une bouteille par son capuchon; le capuchon est conçu uniquement pour protéger le robinet. Ne jamais insérer un objet (p. ex. une clé, un tournevis, un levier) dans les ouvertures du capuchon pour ne pas endommager le robinet et provoquer une fuite. Utiliser une clé à courroie pour enlever les capuchons trop serrés ou rouillés. Ouvrir lentement le robinet. Si le robinet est difficile à ouvrir, arrêter et communiquer avec votre fournisseur.

Pour de plus amples renseignements sur l'entreposage et la manutention, se reporter au dépliant P -1 de la Compressed Gas Association (CGA) intitulé « *Safe Handling of Compressed Gases in Containers* », disponible auprès de la CGA. Se reporter à la Section 16 pour connaître l'adresse et le numéro de téléphone, et pour obtenir une liste des autres publications offertes.

AUTRES CONDITIONS DANGEREUSES DE MANUTENTION, D'ENTREPOSAGE ET D'UTILISATION :

Gaz haute pression. Utiliser l'équipement et les tuyaux conçus pour supporter les pressions rencontrées. **Gaz pouvant causer une suffocation rapide en raison d'un manque d'oxygène.** Entreposer et utiliser le produit en assurant une ventilation adéquate. Fermer le robinet après chaque utilisation; garder le robinet fermé même lorsque la bouteille est vide. **Éviter toute inversion de débit.** Une inversion de débit peut provoquer une rupture de la bouteille. Installer un clapet de non-retour ou autre dispositif de protection sur toute canalisation ou conduite reliée à la bouteille. **Ne jamais travailler sur un circuit sous pression.** En cas de fuite, fermer le robinet de la bouteille. Purger le système d'une manière sécuritaire pour l'environnement, en conformité avec toutes les lois fédérales, provinciales et locales; réparer ensuite la fuite. **Ne jamais laisser une bouteille de gaz comprimé à un endroit où elle peut faire partie d'un circuit électrique.**

8. Contrôles techniques lors de l'exposition / Protection individuelle**AÉRATION /CONTRÔLES TECHNIQUES :**

VENTILATION LOCALE : Un système de ventilation résistant à la corrosion est acceptable. Voir la section SPÉCIALE.

MÉCANIQUE (générale) : Inadéquate. Voir la section SPÉCIALE.

SPÉCIALE : N'utiliser que dans un circuit fermé. Utiliser de préférence une hotte à tirage forcé résistante à la corrosion. Voir la section SPÉCIALE.

AUTRES : Aucun.

PROTECTION INDIVIDUELLE :

PROTECTION RESPIRATOIRE : Porter des appareils respiratoires pour les vapeurs ou alimentés avec de l'air pour les travaux dans des espaces clos ou dans des endroits où le système de ventilation ou l'aération ne sont pas suffisants pour garder le taux d'exposition sous le seuil de concentration (TLV). Choisir en conformité avec les directives et règlements provinciaux. Le choix doit être en fonction de la norme CSA Z94.4-93 courante, «Choix, entretien et utilisation des appareils respiratoires». Les appareils respiratoires doivent être conformes à la MSHA et la NIOSH.

PROTECTION DE LA PEAU : Porter des gants de travail lors de la manutention des bouteilles.

PROTECTION DES YEUX : Porter des lunettes de sécurité lors de la manutention des bouteilles.

Choisir en conformité avec la norme CSA Z94.3-M1982, «Protecteurs oculaires et faciaux pour l'industrie», et les directives et règlements provinciaux.

AUTRES PROTECTIONS : Chaussures avec support métatarsien pour la manutention des bouteilles. Vêtements de protection, au besoin. Le pantalon sans revers doit être porté à l'extérieur des chaussures. Choisir en conformité avec la norme courante Z195-09 de la CSA, «Chaussures de protection», et avec les directives et règlements locaux ou provinciaux en vigueur.

9. Propriétés physiques et chimiques

ÉTAT PHYSIQUE :	Gaz	POINT DE CONGÉLATION :	Non disponible	pH :	Non disponible
POINT D'ÉBULLITION :	Non disponible	TENSION DE VAPEUR :	Non disponible	POIDS MOLÉCULAIRE :	Sans objet.
DENSITÉ RELATIVE : Eau = 1	Non disponible	SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Légère.			
DENSITÉ RELATIVE : VAPEUR (air = 1)	0,967 à 1,047	VITESSE D'ÉVAPORATION (Acétate butylique = 1) :	Non disponible	COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU-HUILE :	Sans objet.
DENSITÉ DE VAPEUR :	Non disponible	MATIÈRES VOLATILES % EN VOLUME :	100 %	SEUIL D'ODEUR :	Non disponible

APPARENCE ET ODEUR : Incolore à température et pression normales.

10. Stabilité et réactivité

STABILITÉ :	Stable
CONDITIONS D'INSTABILITÉ CHIMIQUE :	Non disponible.
INCOMPATIBILITÉ (matériaux à éviter) :	Ce mélange contient de l'acide nitrique, lequel réagit à : air, oxygène, ozone, comburants, matières inflammables, matières combustibles, poudre d'aluminium, bore, monoxyde de chlore, chrome, fluor, trichlorure d'azote, halogènes, fer, monoxyde de sodium, magnésium, manganèse, phosphore, carbure de tungstène, uranium. Autres réactions possibles en présence de : métaux alcalins, métaux alcalino-terreux, aluminium, ammoniac, chrome, halogènes, acétylures métalliques, acide nitrique, potassium, magnésium à une température supérieure à 775° C (1 427° F) et titane à une température supérieure à 550° C (1 022° F) .
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :	Arsenic, oxyde d'arsenic, hydrogène (composant CO)
POLYMÉRISATION DANGEREUSE :	Ne se produira pas.
CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ :	Exposition à la lumière ou à la chaleur en présence d'humidité. Se décompose entre 230 - 240 °C.

11. Renseignements toxicologiques

Voir la section 3.

Le dioxyde de carbone est un asphyxiant. Initialement, il stimule la respiration, mais provoque ensuite une dépression respiratoire. Une forte concentration entraîne une narcose. Chez l'être humain, les symptômes rencontrés sont les suivants :

EFFETS :

Le rythme respiratoire augmente légèrement.

CONCENTRATION DE

CO₂ :

1 %

Le rythme respiratoire est supérieur de 50 % au rythme normal. Une exposition prolongée peut causer des maux de tête et de la fatigue.

2 %

La respiration est deux fois rapide et devient laborieuse. Léger effet narcotique. Diminution de l'ouïe, maux de tête, augmentation de la pression sanguine et du rythme cardiaque.

3 %

Respiration environ quatre fois plus rapide que la normale; les symptômes d'intoxication deviennent apparents et la victime peut souffrir d'une légère asphyxie.

4 – 5 %

Odeur caractéristique prononcée et perceptible. Respiration très laborieuse, maux de tête, déficience visuelle et bourdonnement. La faculté de jugement peut être affectée, suivie quelques minutes plus tard d'une perte de conscience.

5 – 10 %

La perte de conscience survient plus rapidement lorsque la concentration est supérieure à 10 %. Une exposition prolongée à une forte concentration peut provoquer la mort par asphyxie.

50 - 100 %

12. Renseignements écologiques

Aucun effet nocif prévu sur l'environnement. Ce produit n'est pas considéré comme un produit chimique de Classe I ou de Classe II appauvrissant la couche d'ozone. Ce produit n'est pas considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD.

13. Renseignements relatifs à l'élimination des déchets

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Ne pas tenter d'éliminer les quantités résiduelles ou non utilisées. Retourner la bouteille au fournisseur.

14. Renseignements relatifs à l'expédition

APPELLATION RÉGLEMENTAIRE TMD/IMO : Gaz comprimé, n.s.a. (azote, dioxyde de carbone)

CLASSE DE DANGER :	CLASSE 2,2 : Gaz ininflammable et non toxique.	N° D'IDENTIFICATION : UN1956	QUANTITÉ DE PRODUIT À DÉCLARER(QPD):	Toute quantité qui pourrait présenter un risque pour la sécurité publique ou tout rejet durant 10 minutes ou plus.
ÉTIQUETTE(S) D'EXPÉDITION :	Gaz ininflammable et non toxique			
PLAQUE (si exigée) :	Gaz ininflammable et non toxique			

CONSIGNES PARTICULIÈRES CONCERNANT L'EXPÉDITION :

Les bouteilles doivent être transportées de façon sécuritaire dans un véhicule bien aéré. Les bouteilles transportées dans le compartiment fermé et non aéré d'un véhicule peuvent présenter un grave danger pour la sécurité.

15. Respect de la réglementation

Les exigences des autorités réglementaires suivantes peuvent s'appliquer à ce produit. Ces exigences ne sont pas toutes indiquées. Les utilisateurs de ce produit assument à eux seuls la responsabilité de se conformer à l'ensemble des règlements fédéral, provinciaux et locaux qui s'appliquent.

LIS (Canada)	Ce produit est consigné dans la liste intérieure des substances (LIS).
SIMDUT (Canada)	CLASSE A : Gaz comprimé
Réglementations Internationales	
EINECS	Non disponible
DSCL (CEE)	R20 – Nocif par inhalation.
Listes internationales	Aucun produit n'a été trouvé.

16. Autres renseignements

MÉLANGES :

Lorsque deux ou plusieurs gaz ou gaz liquéfiés sont mélangés, leurs propriétés dangereuses peuvent se combiner et créer d'autres dangers imprévus. Obtenir et évaluer les renseignements de sécurité pour chaque composant avant de procéder au mélange. Consulter un hygiéniste industriel ou d'autres personnes compétentes au moment de faire l'évaluation de la sécurité du produit fini. Ne pas oublier que les gaz et liquides possèdent des propriétés pouvant causer des blessures graves ou la mort.

SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES RISQUES :

CLASSIFICATIONS HMIS :	
SANTÉ	0
INFLAMMABILITÉ	0
DANGER PHYSIQUE	2

RACCORDS NORMALISÉS AUX É.-U. ET AU CANADA :**VISSÉ :** 0 à 3 000 psi CGA-660**À FILETS :** Non disponible**RACCORD ULTRA-HAUTE INTÉGRITÉ :** Non disponible

Utiliser les raccords CGA appropriés. **NE PAS UTILISER LES ADAPTATEURS.** D'autres raccords normalisés mais d'usage restreint peuvent s'appliquer. Se reporter aux fascicules CGA V-1 et V-7 ci-après.

Demandez à votre fournisseur la documentation de sécurité gratuite dont il est question dans cette FTSS et sur l'étiquette de ce produit. Pour un complément d'information sur ce produit, demandez les fascicules de la Compressed Gas Association, Inc. (CGA), 4221, Walney Road, 5th Floor, Chantilly, VA 20151-2923, téléphone (703) 788-2700, télécopieur (703) 934-1830, site Internet : www.cganet.com.

AV-1 Safe Handling and Storage of Compressed Gas
P-1 Safe Handling of Compressed Gases in Containers
P-14 Accident Prevention in Oxygen-Rich, Oxygen-Deficient Atmospheres
SB-2 Oxygen-Deficient Atmospheres
V-1 Compressed Gas Cylinder Valve Inlet and Outlet Connections
V-7 Standard Method of Determining Cylinder Valve Outlet Connections for Industrial Gas Mixtures
--- Handbook of Compressed Gases, Fifth Edition

Pour de plus amples renseignements sur chaque composant, se reporter à la FTSS du produit pur.

Les renseignements fournis dans la présente FTSS proviennent de sources techniques utilisant le système de FTSS Chemmate Mixture et de la FTSS du produit pur de chaque composant. Ces mélanges n'ont pas fait l'objet d'essais quant à leurs propriétés chimiques ou physiques ou à leurs effets sur la santé.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA PRÉPARATION DE CETTE FTSS**DATE :** 15-Oct-2013**SERVICE :** Services de la sécurité et de l'environnement**N° DE TÉLÉPHONE :** (905) 803-1600

Les opinions ci-dessus sont celles d'experts qualifiés de Praxair Canada Inc. Nous croyons que l'information ci-dessus est exacte à la date de publication de cette fiche signalétique. Puisque l'utilisation de ces informations, opinions et conditions d'utilisation du produit échappe au contrôle de Praxair Canada, Inc., il incombe à l'utilisateur d'établir les conditions d'utilisation sécuritaire de ce produit.

Praxair Canada Inc. demande aux utilisateurs de ce produit de bien étudier cette fiche signalétique et d'être conscients des dangers du produit et des précautions à prendre. Afin de promouvoir l'utilisation sécuritaire de ce produit, l'utilisateur devrait (1) informer son personnel, ses agents et ses sous-traitants de l'information contenue dans cette fiche signalétique et de tout danger ou précaution à prendre, (2) fournir cette même information à tous ses clients utilisateurs de ce produit et (3) demander à ces derniers de transmettre la même information à leurs employés et clients.

Praxair et le Jet d'air du logo sont des marques déposées de Praxair Canada Inc.

Les autres marques de commerce employées dans le présent document sont des marques de commerce ou déposées appartenant à leurs propriétaires respectifs.



Praxair Canada Inc.
1, City Centre Drive
Bureau 1200
Mississauga (Ontario)
L5B 1M2